



Uniquement pour les
élèves inscrits sur
liste d'attente avant
le 1er juin

Test d'admission - **jeudi 24 juin 2021**

Au Lycée Martin V (*rue du Collège 3 - Louvain-la-Neuve*)

Pour les candidats en 3^e - 4^e : Rendez-vous dans la cour de l'école **à 9 h**

Pour les candidats en 5^e : rendez-vous dans la cour de l'école **à 14 h**

À préparer :

➤ **Pour une entrée en 3^e :**

- Un texte littéraire au choix du candidat, à interpréter *de mémoire* :
 - soit un extrait en prose (extrait de roman, de nouvelle, d'article, de conte...);
 - soit un poème en vers ;
- une lettre de motivation manuscrite.

➤ **Pour une entrée en 4^e :**

- Deux textes littéraires au choix du candidat, à interpréter *de mémoire* :
 - un extrait en prose (extrait de roman, de nouvelle, d'article, de conte...);
 - un poème en vers ;
- une lettre de motivation manuscrite.

➤ **Pour une entrée en 5^e :**

- Un texte littéraire en prose au choix du candidat, à interpréter *de mémoire* (extrait de roman, de nouvelle, d'article, de conte...);
- une fable de la Fontaine à interpréter de mémoire, à l'exclusion de « *Le Corbeau et le Renard* » et de « *La Cigale et la Fourmi* » ;
- une prise de parole personnelle préparée autour d'une histoire réelle ou fictive tirée d'un article de journal, d'une nouvelle ou d'un roman ;
- une lettre de motivation manuscrite.

Tenue de travail pour tous les élèves inscrits :

- Vêtements (training) et chaussures souples (de sport) permettant le mouvement (*pas de jeans, pas de vêtements serrants, pas de pantalons bouffants, pas de pantalons « pattes d'éléphant », pas de jeans en velours, pas de string ou de caleçons qui dépassent du pantalon et pas de décolleté plongeant*) ;
- *pas de bijoux (ni petits ni grands !) et pas de piercing* ;
- les cheveux doivent être noués.



Compétences requises :

➤ **L'entrée en 3^e** requiert surtout une bonne condition physique, une forte motivation et la capacité de se mettre en travail.

Le non-respect des critères suivants est éliminatoire :

- une tenue de travail souple permettant le mouvement (voir consignes ci-dessus) ;
- mémorisation des textes présentés.

➤ **L'entrée en 4^e** requiert les capacités suivantes :

- interpréter *de mémoire* les textes choisis ;
- dire les textes avec une *voix audible* et avec une *bonne articulation* ;
- motiver le choix des textes ;
- appliquer une consigne proposée par le professeur ;
- entrer dans un travail corporel et créatif (bonne condition physique requise).

Le non-respect des critères suivants est éliminatoire :

- être en tenue de travail souple permettant le mouvement (voir consignes ci-dessus) ;
- mémorisation des textes présentés.

➤ **L'entrée en 5^e** qui engage l'élève pour deux années, demande une faculté de s'intégrer rapidement dans un groupe constitué depuis deux ans.

Le travail collectif en atelier permettra au candidat de démontrer ses capacités à :

- utiliser le corps et la voix de façon libre et souple dans une occupation d'un espace scénique ;
- écouter le(s) partenaire(s) dans le jeu ;
- appliquer et exploiter une consigne proposée par le professeur.

Par l'interprétation du texte en prose, le candidat démontrera principalement ses capacités à :

- restituer de mémoire le texte ;
- adopter une projection vocale adaptée au lieu ;
- adopter un phrasé correct permettant de révéler le sens du texte ;
- utiliser, le cas échéant, une gestuelle adaptée à l'interprétation du texte ;
- gérer l'espace par sa présence scénique.

Par l'interprétation de la Fable, le candidat démontrera plus spécifiquement ses capacités à :

- respecter la versification ;
- distinguer, dans l'interprétation, la narration et les différents « personnages » ainsi que, le cas échéant, la morale de l'histoire.

Par la prise de parole personnelle préparée, le candidat démontrera ses capacités à :

- construire un projet de prise de parole compréhensible ;
- utiliser un vocabulaire varié et approprié ;
- développer son imaginaire en faisant vivre le corps, la voix et l'espace ;
- révéler sa personnalité singulière.

(L'utilisation d'accessoires et/ou d'une « scénographie » et/ou d'une construction de personnage n'est pas interdite.)

Le non-respect des critères suivants est éliminatoire :

- être en tenue de travail souple permettant le mouvement (voir consignes ci-dessus) ;
- mémorisation des textes présentés.